

## Messages clés à transmettre aux parents

### Le saviez-vous?

1. En tant que parent, vous êtes responsable de déclarer les vaccins que reçoit votre enfant au Service de santé publique de Sudbury et du district. Allez sur son site Web pour faire une déclaration en ligne ([www.sdhu.com](http://www.sdhu.com)) ou appelez la ligne réservée à cette fin au 705.522.9200, poste 458 (1.866.522.9200, sans frais).
2. Le bureau principal du Service de santé publique de Sudbury et du district offre, sur rendez-vous, les séances de vaccination suivantes :
  - En semaine, durant les heures normales d'ouverture
  - Le mercredi soir, de septembre à juin
  - Le samedi (3 février, 10 février, 3 mars, 7 avril et 14 avril 2018)

Il est également possible de prendre rendez-vous à nos succursales de district. Afin d'en savoir plus, allez au [www.sdhu.com](http://www.sdhu.com). Les vaccinations peuvent aussi être obtenues par l'entremise de votre fournisseur de soins de santé ou d'une clinique sans rendez-vous.